



## **Mot du maire**

Nous voici déjà rendus à la fin d'une autre année qui, je l'espère, a été des plus profitables pour chacun d'entre vous.

Du côté municipal, elle aura été très mouvementée par tous les dossiers qui ont retenu l'attention et qui ont exigé un travail constant de la part de votre Conseil municipal.

D'abord, le projet du nouveau réservoir d'eau potable nous a demandé beaucoup d'efforts et de rencontres pour tenter de convaincre la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) de nous accorder le droit de le construire à l'endroit que nous avions prévu. Malheureusement, la commission a refusé notre demande en nous proposant une alternative qui aurait coûté au minimum 500 000\$ de plus. Nous avons donc décidé de procéder uniquement au remplacement de la conduite d'amenée cet automne et avons déjà fait des représentations auprès du Ministère de l'Environnement pour l'obtention d'un décret nous permettant de procéder selon les orientations originales.

Ensuite, une nouvelle entente de compensation pour le site d'enfouissement technique a été signée entre la Municipalité et la Ville de Québec. Cette entente nous permettra de toucher 200 000\$ par année pour une période de 25 ans, ce qui n'est absolument pas négligeable.

Nous avons également procédé à une entente avec l'Entreprise LT Inc., opérateur de la carrière / sablière du secteur La Miche, dans le but de protéger les abords de la Rivière Sainte-Anne, du Canyon Sainte-Anne et des résidents de la rue Des Pins de manière à minimiser au maximum les inconvénients de ces opérations.

Dernièrement, tel que nous l'avons déjà annoncé, nous avons procédé à l'embauche de Madame Anick Patoine à titre de Directrice générale et secrétaire-

trésorière à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 suite au départ à la retraite de M. Roger Carrier et également, à l'embauche de Madame Stéphanie Létourneau à l'urbanisme en remplacement du poste laissé vacant par la nomination de Madame Patoine.

Je désire à ce moment, transmettre nos plus sincères remerciements, au nom du Conseil municipal et en mon nom personnel, à M. Roger Carrier pour son excellent travail, son professionnalisme et son dévouement au service des citoyennes et citoyens de Saint-Joachim et du conseil municipal tout au long des 4 dernières années. Nos meilleurs vœux de retraite, bien méritée à toi Roger !

Finalement, suite aux élections provinciales d'avril dernier et au dépôt du 1<sup>er</sup> budget du Gouvernement Couillard confirmant la reprise des projets de mini centrales électriques mis en veilleuse en 2013 par le gouvernement précédent, nous nous sommes remis à la tâche dès mai dernier avec le Ministère des Ressources Naturelles et celui de l'Environnement pour compléter les dernières étapes menant au décret ministériel. Au moment d'écrire ces lignes, toutes les étapes ont été terminées avec succès et nous sommes en attente de ce décret ministériel qui nous permettra de débiter les travaux cet hiver et procéder à une mise en opération de la centrale dès 2016.

Rappelons ici que ce projet aura des retombées financières annuelles importantes pour notre municipalité de l'ordre de 320 000\$ en moyenne lors des 20 prochaines années avec possibilité de renouvellement d'un autre 20 ans.

Nos orientations, nos décisions audacieuses et notre travail acharné dans ce projet porteront finalement les fruits attendus.

En terminant, au nom du Conseil municipal et en mon nom personnel, je désire offrir à chacun de vous, mes meilleurs vœux de Joyeuses Fêtes et mes souhaits de santé et prospérité pour l'Année 2015 !

**Marc Dubeau, maire**

Antoine Lavoisier, chimiste français (1743-1794) disait en son temps : « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ! » Il n'avait pas tort, preuve en est aujourd'hui avec les nombreux chantiers de tri des déchets et de recyclage instaurés un peu partout dans notre quotidien.



Mais il n'avait peut-être pas envisagé que l'on pouvait pousser le concept encore un peu plus loin, en donnant de la valeur à des matériaux qui n'en ont pas ou plus. On parle alors de surcyclage, une pratique consistant à revaloriser des déchets, des matériaux ou des produits en fin de vie.

Malheureusement, un mythe circule à savoir que des matières recyclables que vous prenez la peine de mettre dans votre bac bleu seraient éliminées plutôt que recyclées. Ce message est faux, et il peut remettre en question la bonne volonté des citoyens qui font le geste quotidien de récupérer. Cela peut également nuire à cette industrie qui permet de maintenir des milliers d'emplois, de réduire la consommation de matières premières et de rationaliser l'utilisation de l'eau et du pétrole nécessaires à leur extraction, à leur fabrication et à leur transport.

Plusieurs industries au Québec achètent des matières provenant des centres de tri. Les fabricants développent d'ailleurs de plus en plus de produits faits à partir de ces dernières. Les efforts sont donc constants pour développer de nouveaux marchés. Évidemment, la fermeture d'une usine nuit parfois à la rentabilité du recyclage. Ce fut récemment le cas pour le verre, mais celui-ci est tout de même recyclé. Lorsqu'une proportion du verre est enfouie, c'est qu'elle contient trop de contaminants pour l'industrie qui fabrique un produit spécifique, et que celle-ci ne peut se permettre d'investir pour trier le verre qu'elle reçoit.

La rentabilité du recyclage des matières dépend donc en partie de la qualité de ce que chacun d'entre nous mettons dans notre bac. Alors, à nous de respecter les consignes dès le début de la chaîne de mise en valeur de ces matières !

### Produits recréés à partir d'objets déposés dans le bac bleu :

Voici quelques exemples de produits recréés à partir des objets de notre environnement placés dans le bac bleu.

#### Le papier fin récupéré recrée :

- du papier à écrire;
- du papier hygiénique;
- du papier mouchoir;
- des serviettes de papier.
- du papier à imprimer;
- des enveloppes;
- du papier essuie-tout;



#### L'acier récupéré recrée :

- des pièces de moteur;
- des outils;
- des clous;
- des boîtes de conserve;
- des matériaux de construction;
- des tiges d'armature.



#### L'aluminium récupéré recrée :

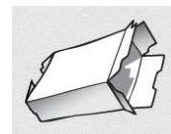
- des canettes;
- des matériaux de construction.
- des pièces d'automobile;



## Le « surcyclage », l'art de valoriser les déchets ...(suite)

### Le carton récupéré recrée :

- des boîtes et emballages de carton;
- des matériaux de construction.
- du papier kraft;



### Le verre récupéré recrée :

- des bouteilles;
- des matériaux isolants de fibre de verre (laine minérale);
- des pots;
- du sablage au jet.



### Le plastique récupéré recrée :

- de nouvelles bouteilles;
- des vêtements en polyester;
- des bacs de récupération;
- des bancs de parc;
- des pots et bacs à fleurs.
- du tapis;
- des tuyaux de drainage;
- des planches de patio;
- des tables de pique-nique;



### D'ici la fin de 2015, voici les objectifs à atteindre pour notre MRC :

- ramener à 700 kg par habitant la quantité de matières résiduelles éliminées, soit une réduction de 110 kg par habitant par rapport à 2008;
- recycler 70 % du papier, du carton, du plastique, du verre et du métal résiduels;
- recycler 60 % de la matière organique putrescible résiduelle;
- recycler ou valoriser 80 % des résidus de béton, de brique et d'asphalte;
- trier à la source ou acheminer vers un centre de tri 70 % des résidus de construction, de rénovation et de démolition du segment du bâtiment.

En 2015, d'importantes décisions des municipalités et villes de notre MRC devront être prises pour atteindre certains objectifs dont celui du recyclage de 60% de la matière organique putrescible résidentielle.

Plusieurs scénarios sont sur la table. Nous attendons la proposition financière complète de la Ville de Québec quant au traitement des matières organiques de la MRC de la Côte-de-Beaupré à son usine de biométhanisation.

En parallèle, la MRC poursuit son étude d'optimisation du système de gestion des matières résiduelles en place et finalise l'élaboration de sa stratégie régionale concertée de gestion durable des matières résiduelles.

Finalement, après études des différents scénarios, le CGMR (Comité de Gestion des Matières Résiduelles) recommandera au Conseil de la MRC de la Côte-de-Beaupré le scénario pour l'ensemble des matières en prévision de la révision du PGMR afin de réduire les coûts liés à la gestion des matières résiduelles et d'accroître les performances de l'ensemble des municipalités de la Côte-de-Beaupré.

**MERCI MERCI MERCI OUPS! MERCI  
MERCI MERCI MERCI MERCI MERCI**

90 % des articles déposés dans votre bac sont recyclables, donc recyclés.  
On vous encourage à continuer.





*Le temps des Fêtes, un moment pour se reposer et se divertir...*

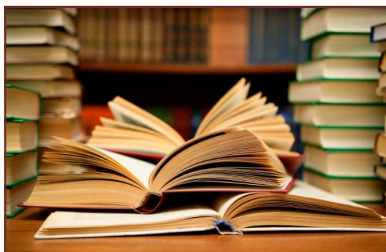
**N'oubliez pas de passer à votre bibliothèque pour aller faire vos réserves de lecture!**

Pour la période des Fêtes...

fermé du 23 décembre au 3 janvier.

De retour à l'horaire habituel dès le 4 janvier :

**Dimanche** : 13 h à 15 h  
**Lundi** : 18 h 30 à 20 h 30  
**Mardi** : 13 h à 15 h  
**Mercredi** : 13 h à 15 h et de 18 h 30 à 20 h 30  
**Vendredi** : 18 h 30 à 20 h 30



Vous aimeriez devenir membre?

Présentez-vous à la bibliothèque durant les heures d'ouverture à l'adresse suivante;  
*11298 rue de La Salle à Beaupré.*

Tout abonnement est gratuit pour les résidents de Saint-Joachim et de Beaupré.

N'oubliez pas que les renouvellements peuvent se faire par téléphone au (418) 827-8483.  
Vous n'avez qu'à laisser un message sur la boîte vocale.

### **BÉNÉVOLES RECHERCHÉS !!!!**

Vous avez un peu de temps à donner? Devenir bénévole à votre bibliothèque vous intéresse? Veuillez discuter avec la responsable, Pierrette Touchette au 418-827-8780.

### **Sécurité civile par Lawrence Cassista**

#### **Mesures d'urgence :**

Dans le cadre du plan de mesures d'urgence, nous sommes à compléter l'entente avec la Commission scolaire pour l'installation d'une génératrice d'urgence à l'école La Pionnière. Le tout devrait être complété d'ici quelques semaines.

#### **Quelques conseils :**

Pour les résidents qui chauffent au bois, il est conseillé d'ajouter au détecteur de fumée, un détecteur de CO<sub>2</sub>.

Aussi, il ne faudrait pas oublier de vérifier l'état de votre cheminée extérieure et la faire ramoner au besoin.

Si vous installez un sapin de Noël naturel dans votre demeure, on vous recommande de ne pas laisser les lumières allumées trop longtemps pour prévenir les risques d'incendie. Enfin, il faut ajouter régulièrement de l'eau dans le sceau où est déposé le pied du sapin.

## Pourquoi les touristes visitent notre région ?



Saviez-vous que, selon une étude réalisée en 2009, une personne sur cinq visite la région pour ses paysages ? Les autres motifs de visite sont de moindre importance. Les paysages sont, sans contredit, la plus grande force d'attraction dans la région. Cette étude précise aussi que les touristes sont satisfaits de la beauté des paysages dans une proportion de 80 %.

Un paysage authentique attire les touristes. La banalisation de certains lieux les éloigne. Au besoin, les touristes traversent ces territoires sans s'y arrêter.

Une étude récente précise que les paysages viendraient au premier rang des facteurs qui motivent le choix d'une destination voyage.

Une étude réalisée pour la SEPAQ, le réseau de parcs nationaux qui protègent les paysages naturels, met en lumière l'importance de la qualité des paysages : 98 % des visiteurs des parcs nationaux considèrent cet aspect comme l'élément le plus recherché.

Par contre, une détérioration de la qualité de ces paysages entraînerait une baisse importante de la fréquentation

de ces lieux ce qui aurait un impact négatif pour les régions concernées.

Dans la région, on retrouve quatre parcs nationaux : le parc marin Saguenay-Saint-Laurent, le parc du Fjord-du-Saguenay, le parc des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie ainsi que le parc des Grands-Jardins. Un nouveau parc national est même en phase de planification, le parc de la Côte-de-Charlevoix qui verra le jour dans le secteur des Palissades et de Baie-des-Rochers à Saint-Siméon. Une telle concentration de parcs nationaux est un indice évident de l'intérêt des paysages de la région !

### Mettre en valeur les paysages, c'est payant

Un paysage authentique attire les touristes qui dépensent des millions de dollars dans une région. Dans la seule région de Charlevoix, les recettes touristiques provenant du tourisme s'élèvent à 90 M \$ et, puisque le premier motif pour se rendre dans la région sont les paysages, il importe de les préserver et les mettre en valeur.

Un paysage de qualité est donc un atout économique important pour une région.

Si nous voulons que les touristes reviennent dans la région, préservons notre trésor que sont les paysages.

Suivez les travaux de la Table de concertation sur les paysages de la Côte-de-Beaupré, Charlevoix et Charlevoix Est sur [www.notrepanorama.com](http://www.notrepanorama.com).

*Anick Patoine, responsable de l'urbanisme*

## Des changements à l'hôtel de ville...

### Bonne retraite Roger...

M. Roger Carrier, directeur-général / secrétaire trésorier de la municipalité nous a informé au cours de l'année 2014, qu'il entrevoit prendre sa retraite en décembre de cette année.

Depuis près de 4 ans, M. Carrier a assumé avec brio toutes les tâches administratives et budgétaires de notre municipalité. Merci pour ce travail professionnel dans tous les projets que nous avons menés. Nous te souhaitons une retraite bien méritée.

### Anik, bienvenue dans tes nouvelles fonctions...

Le Conseil municipal est heureux de vous annoncer que Mme Anick Patoine, responsable de l'urbanisme occupera à partir de janvier 2015, les fonctions de directrice-générale / secrétaire-trésorière.

En plus d'une excellente connaissance de notre communauté et de son attachement à notre municipalité, Mme Patoine poursuivra, grâce à son leadership axé sur le service aux citoyens, le travail de M. Roger Carrier. Mme Patoine débutera dans ses nouvelles fonctions le 5 janvier 2015.

Toutes nos félicitations...

### Stéphanie Létourneau

Enfin, pour remplacer Mme Patoine dans le dossier de l'urbanisme, nous avons engagé Mme Stéphanie Létourneau à titre de technicienne en bâtiment.

À raison de quelques jours/semaine en décembre, Mme Létourneau s'approprie les dossiers en cours ainsi que le nouveau plan d'urbanisme afin d'être prête pour débiter officiellement dans ses fonctions le 5 janvier prochain. Bienvenue chez nous, Stéphanie.

*Le Conseil municipal*

L'Association de soccer des Premières-Seigneuries tient à vous informer que la période de pré-inscription, pour la saison de soccer estivale 2015, débutera le 1<sup>er</sup> février.

Des personnes de tous âges peuvent s'inscrire dans les différentes catégories et ce, dès l'âge de 5 ans. La majorité des joueuses et joueurs de soccer devront être disponibles deux soirs par semaine, de la mi-juin à la fin du mois d'août. Nous procéderons à un tirage parmi les personnes inscrites avant le 7 mars 2015, et quatre d'entre elles pourront jouer gratuitement.



Pour vous inscrire, visitez le [www.asdps.ca](http://www.asdps.ca), sous l'onglet inscriptions (saisons), vous accéderez ainsi au formulaire.

Pour toute information supplémentaire, veuillez composer le (418) 254-4510 ou nous joindre par courriel électronique : [info@asdps.ca](mailto:info@asdps.ca).

Bienvenue aux nouveaux adeptes et bonne saison de soccer à tous !

### 3<sup>e</sup> Édition Brunch des bénévoles

par Marie-Claude Bourbeau et Mario Godbout



*« Dans un monde où le temps s'enfuit à toute allure,  
Dans un monde où l'argent impose sa culture,  
Dans un monde où, parfois, l'indifférence isole,  
Les anges existent encore ; ce sont les bénévoles. »*

Extrait du site : <http://www.chezmaya.com/cc/benevoles.htm>

La Municipalité de Saint-Joachim a souligné de façon particulière l'apport de nos bénévoles qui, chaque jour, participent et contribuent au mieux-être des concitoyennes et citoyens de notre communauté.

En reconnaissance de leur implication auprès d'une vingtaine d'organismes communautaires, le Conseil municipal a organisé le 13 octobre dernier, un *Brunch honorifique des bénévoles* dans le cadre du Festival de l'Oie des Neiges.

Lors de cette 3<sup>e</sup> édition, quelque 200 personnes dont une centaine de bénévoles sont venus participer à la nomination de notre bénévole de l'année 2014 : **Madame Claudette Tremblay**. Madame Tremblay a reçu le *Trophée Madeleine Bouchard* qui a été sans aucun doute, une grande bénévole tant dynamique que dévouée. De plus, le nom de Mme Tremblay s'ajoutera à la plaque souvenir des bénévoles de l'année, exposée à l'hôtel de ville. Bravo Mme Tremblay pour toutes ces années de bénévolat.



*M. Jean-Marie Martineau, bénévole 2013  
Madame Claudette Tremblay, bénévole 2014  
M. Marc Dubeau, maire de Saint-Joachim*

Le Conseil municipal désire remercier tous ces bénévoles et accompagnateurs ainsi que tous les citoyens dont votre participation à ce brunch est une marque de reconnaissance fort appréciée. Un merci spécial à toute l'équipe du Festival de l'Oie des Neiges pour leur aide et leur support qui a permis de faire sans conteste, une réussite de cette activité.

Enfin, la Municipalité a offert, à titre posthume, une plaque souvenir à la famille de Madame Micheline Blouin, cette bénévole d'exception que la communauté désire remercier.

Merci et à l'an prochain.

## *Retour sur le sondage « Casse-croûte » par Marc Dubeau*

Comme tout le monde le sait, la municipalité de Saint-Joachim n'a plus de dépanneur / casse-croûte depuis la fermeture de Dépanneur casse-croûte chez Chantal situé sur la rue de l'Église.

Compte tenu de ce fait, nous avons à l'époque, fait des démarches auprès du Centre local de développement ( CLD ) pour vérifier si de potentiels acheteurs étaient intéressés à acquérir le commerce. Selon les informations que nous avons obtenues, certaines discussions auraient eu lieu, mais aucune entente n'a pu être conclue avec d'éventuels acheteurs.

Cependant au printemps dernier, une possibilité d'ouvrir un dépanneur / casse-croûte sur la rue de l'Église a fait surface. Nous avons donc pris contact avec une entreprise qui était intéressée à étudier la possibilité d'ouvrir un dépanneur. Suite à une étude de marché fait par cette entreprise, les résultats ont démontré qu'un tel commerce ( dépanneur ) ne pouvait être viable.

Devant ce fait et suite aux commentaires des citoyennes et citoyens de Saint-Joachim qui déploraient le fait de ne plus avoir accès à ce genre de commerce dans le secteur village de la municipalité, nous avons donc décidé de procéder nous même, avec l'aide du CLD, à un sondage maison pour connaître le pouls des potentiels utilisateurs advenant l'implantation d'un dépanneur / casse-croûte. Ce sondage pourra donc servir d'étude de marché pour d'éventuels entrepreneurs.

Le Conseil municipal a, à ce moment, décidé de mettre les résultats de cette étude à la disposition de toute personne ou tout groupe qui aurait de l'intérêt à instaurer chez nous, un commerce de ce genre. Bien évidemment, la localisation du commerce, demeurera la responsabilité des intéressés.

Les résultats sont très concluants quant à la nécessité et à la viabilité d'une implantation éventuelle.

Si vous avez l'esprit entrepreneurial et êtes intéressés à continuer les démarches, nous vous prions d'entrer en contact avec le bureau municipal. Nous nous ferons un plaisir de vous fournir les résultats du sondage et de vous introduire auprès des responsables du CLD pour mener à bien votre projet.

## *École de musique Côte-de-Beaupré — Inscriptions 2015*

L'École de musique Côte-de-Beaupré a procédé à l'élection d'un nouveau conseil d'administration en juin dernier. Il s'agit d'Andrée Joyal présidente, de Mario Simard vice-président, de Gisèle Ruel directrice pédagogique et secrétaire et de Nicole Brown secrétaire-trésorière.



L'École participe activement au développement de la vie culturelle de la région depuis plusieurs années déjà. Les cours suivants seront offerts (piano, flûte traversière, guitare acoustique, clarinette, guitare électrique, batterie, violon et le chant) la grande majorité des cours qui se tiennent à l'École secondaire du Mont Sainte-Anne, sont donnés par des professeurs qualifiés. Des cours de piano sont également offerts à l'Hôtel de Ville de Saint-Ferréol-les-Neiges à l'heure du dîner et en fin de journée après les heures de classe.

### *Session hiver 2015*

Les inscriptions pour la session d'hiver 2015 se dérouleront les **6 et 7 janvier 2015, de 18h00 à 20h00**, à l'École **secondaire du Mont Sainte-Anne**. Nos professeurs seront présents lors de ces deux soirées d'inscription afin de répondre à vos questions.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec nous au 418 827-5151 ou par courriel à l'adresse suivante : [beaupremus@hotmail.com](mailto:beaupremus@hotmail.com). Vous pouvez également consulter notre site Internet à <http://ecolemusiquebeaupre.com>

## NOËL 2014 dans l'Unité pastorale de la Côte-de-Beaupré

Réjouissons-nous. Dieu habite notre temps.  
Il prépare un monde nouveau. La lumière brille sur la terre.  
« Oui, un enfant nous est né, un fils nous a été donné;  
on proclame son nom : Merveilleux-Conseiller,  
Dieu-Fort, Père-à-Jamais, Prince-de-la-Paix. »  
(Isaïe 9 :5)

**Pour vous faciliter l'accueil de cette Bonne Nouvelle, nous vous proposons de participer aux célébrations du Temps des Fêtes dont voici l'horaire :**

### **24 décembre (Mercredi) Veille de Noël**

#### **Saint-Joachim : 19h00 (enfants) et 22h00**

St-Ferréol: 17h (enfants); 19h00 et 20h30

Château-Richer : 21h30

St-Tite-des-Caps: 21h00

Ste-Anne-de-Beaupré : 19h00 (enfants), 21h00 et Minuit

N.D. du St-Rosaire (Beaupré) : 20h00

Chapelle St-Achillée : 21h30 et 23h00

### **25 décembre NOËL (Jeudi)**

Messes à 7h10 (TV), 9h30, 11h00 et 12h30  
à la Basilique de Ste-Anne-de-Beaupré

### **Samedi 27 décembre :**

**16h00 : Messes à St-Joachim et à St-Ferréol**

### **Dimanche 28 décembre :**

Messe 9h00 : Beaupré

Ste-Anne: Messes 8h00, 9h30, 11h00, 12h30 et 17h00

Messes St-Tite : 10h30 Château-Richer : 10h45

### **Mercredi 31 décembre :**

**16h00 : Messes à St-Joachim et à St-Ferréol**

### **Jeudi 1<sup>er</sup> Janvier 2015 : JOUR DE L'AN**

Messe 9h00 : Beaupré

Basilique Ste-Anne Messes 7h10 (TV), 9h30, 11h00, 12h30

Messes St-Tite : 10h30 Château-Richer : 10h45

**Seigneur Jésus,**

**C'est Noël : que ta lumière dissipe toutes ténèbres.**

**C'est Noël : que ta joie remplisse tous les cœurs.**

**C'est Noël : que tous se sachent aimés de toi.**

**C'est Noël : que règne enfin ta paix sur la terre.**

**JOYEUX NOËL À VOUS TOUS!  
BONNE, HEUREUSE ET SAINTE ANNÉE 2015  
ET QUE LA SANTÉ SOIT AU RENDEZ-VOUS !**

*Vos prêtres Jacques et Raymond  
Les membres des Équipes d'Animation locales  
Les membres des Assemblées de Fabrique*

## Interdiction de nourrir les cervidés



Interdire le nourrissage du gibier

Suite à un nombre important d'accidents entre automobilistes et cervidés, le Conseil municipal vient d'adopter un règlement qui interdit de les nourrir du 1<sup>er</sup> décembre au 30 avril.

En nourrissant ces animaux, ils deviennent dépendants de l'homme et demeurent à proximité des habitations. Par le fait même, ils longent davantage les routes d'où l'augmentation des accidents.

Ce règlement ne nuit aucunement aux chasseurs car il entre en vigueur que le 1<sup>er</sup> décembre de chaque année. La Sûreté du Québec est responsable de l'application de ce règlement.

Voici l'extrait du règlement :

### ***9,1 Interdiction de nourrir les cervidés :***

***Il est interdit à toute personne de nourrir, de laisser nourrir ou de permettre que soit nourri tout cerf et orignal durant la période allant du 1er décembre au 30 avril de chaque année. Il est également interdit à toute personne d'attirer, de laisser attirer ou de permettre que soit attiré par tout autre moyen ces animaux durant ladite période.***

***Aux fins du présent article, tout propriétaire d'un immeuble sur lequel est nourri ou attiré un animal visé au 1er alinéa est réputé avoir permis que soit nourri ou attiré cet animal. »***

C'est donc dans le souci de protéger la population que le Conseil espère que ce règlement puisse faire diminuer le nombre d'accidents. Merci à tous de votre collaboration !

***Marie-Claude Bourbeau, conseillère municipale***

## HÔTEL DE VILLE PÉRIODE DES FÊTES 2014-2015

**Veillez prendre note que les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés pour la période des fêtes du 22 décembre 2014 au 5 janvier 2015 inclusivement. En cas d'urgence, vous pouvez rejoindre le service des travaux publics au 418 827-5172.**

*Joyeuses Fêtes à tous !*



Lors du dernier Gala Reconnaissance tenu au Centre des Congrès du Château-Mont-Ste-Anne le 30 octobre dernier, **M. François Martineau**, chef cuisinier à la Ferme du Bon Temps, a été choisi le lauréat dans la catégorie « Agriculture et Agroalimentaire ».

François, pour qui cuisiner est une passion, est de plus en plus connu sur la Côte-de-Beaupré et reconnu par ses pairs. Il a d'ailleurs été dernièrement chef résident pour le repas gastronomique de la Grande Fête de la Côte-de-Beaupré.

Bravo François et toutes nos félicitations à toi et à votre entreprise *La Ferme du Bon Temps* qui font la fierté des gens de Saint-Joachim.



Lucie Racine, Bruno Guilbault, l'Abbé Roberge,  
François Martineau, Marie-Claude Bourbeau,  
Marc Dubeau, Marie-Claude Simard, Roger Carrier, Jean-François Labranche.

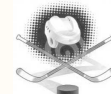
### Patins recherchés



**Vous avez des patins qui ne font plus, casque et/ou bâtons de hockey à donner ?**  
Venez les porter au secrétariat de l'hôtel de ville lors des heures d'ouverture ou encore au chalet des loisirs lorsque la patinoire est ouverte.



Ces articles seront prêtés **gratuitement**. De cette façon, un plus grand nombre de citoyens pourront venir s'amuser et profiter de l'hiver. Au nom des enfants et de tous ceux qui profiteront de ce service, Merci!



**Pour emprunter du matériel, vous présenter au chalet des loisirs lors des heures d'ouverture de la patinoire.**

*Marie-Claude Bourbeau, conseillère municipale*



## 21<sup>e</sup> Édition du Festival de l'Oie des Neiges

par Lucie Racine et Lawrence Cassista

Il est toujours agréable lorsque l'on organise un événement ou une activité, de pouvoir dire que c'est une grande réussite. Hé bien, c'est le cas pour la 21<sup>e</sup> édition du Festival de l'Oie des Neiges qui encore cette année, a connu un franc succès. Merci à tous les partenaires et commanditaires en particulier la Municipalité de Saint-Joachim pour votre fidèle soutien chaque année.



À tous les membres du comité organisateur et bénévoles, bravo ! Vous avez fait un travail exceptionnel et vous avez grandement contribué au succès de la 21<sup>e</sup> édition. Également, merci à Mme Nathalie Paré, présidente d'honneur, pour son implication particulière pendant les 4 jours de festivités, ainsi qu'à toute la population de Saint-Joachim d'accueillir le festival et d'y participer en grand nombre.

### Gagnants des tirages :

Julie Tremblay (St-Joachim) - 1000\$ de la Caisse Desjardins Côte-de-Beaupré  
Danielle Asselin (St-Tite des Caps) - 1000\$ chez Ameublement Tanguay  
Raymonde Lessard (Château-Richer) – 500\$ en crédit-voyage, Groupe vacances Vasco  
Jean-Guy Leblond (Sainte-Anne-de-Beaupré), 500\$ chez IGA Extra Boucherie Chouinard & Fils

***L'édition 2015 se déroulera du 9 au 12 octobre 2015***

## Horaire quotidien pour la patinoire, l'anneau de glace et la glissoire

**2014-2015**

JOUR	PATINAGE LIBRE	HOCKEY JEUNES	
		HOCKEY JEUNES	HOCKEY JEUNES
LUNDI	18h00 à 22h00	18h00 à 20h00	20h00 à 22h00
MARDI	18h00 à 22h00	18h00 à 20h00	ADULTES*
MERCREDI	18h00 à 22h00	18h00 à 20h00	20h00 à 22h00
JEUDI	18h00 à 22h00	18h00 à 20h00	20h00 à 22h00
VENDREDI	18h00 à 22h00	18h00 à 20h00	20h00 à 22h00
SAMEDI	13h00 à 16h00	13h00 à 14h30	14h30 à 16h00
DIMANCHE	13h00 à 16h00	13h00 à 14h30	14h30 à 16h00
	18h00 à 22h00	18h00 à 20h00	20h00 à 22h00

\*

**HOCKEY ORGANISÉ  
POUR LES ADULTES**

MARDI

20h00 à 22h00

### Période des Fêtes

La patinoire et l'anneau de glace seront ouverts à tous les jours durant la période des fêtes, du lundi au vendredi de 13h00 à 16h00 et de 18h00 à 22h00, à l'exception des 25 décembre 2014 et 1er janvier 2015 où il n'y aura pas de patinage de la journée.

### Journées pédagogiques

La patinoire et l'anneau de glace seront ouverts en après-midi, de 13h00 à 16h00 lors des journées pédagogiques.

## **MESSAGE DU COMITÉ DE BIENFAISANCE**

Le temps des Fêtes est arrivé. C'est un temps de réjouissances mais aussi un temps de partage avec celles et ceux que la vie a moins choyés.

Le comité de bienfaisance de Saint-Joachim fait appel à votre générosité coutumière afin que nous puissions venir en aide aux familles moins favorisées de notre paroisse. Par votre don vous participez au mieux-être des gens de notre collectivité.

Vous pouvez faire parvenir vos dons en tout temps aux responsables du comité de bienfaisance. Merci de votre générosité et de Joyeuses Fêtes.

**Gisèle Duchesne, 64 Chemin du Cap-Tourmente 418 827-4690**  
**Étiennette Racine Bouchard, 126 Chemin du Cap-Tourmente 418 827-2619**



## **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

*Par Jean-François Labranche, Lawrence Cassista, conseillers et Roger Carrier, directeur général*

### **Projets d'infrastructures dans le cadre du Programme Triennal d'Immobilisations :**

Nous sommes présentement à l'étude d'un projet de bouclage du réseau de distribution d'eau potable dans le secteur du chemin du Trait-Carré ainsi que du remplacement des infrastructures souterraines entre les rues Dubeau et la rue de l'Église.

Le projet inclut le remplacement des infrastructures souterraines (égout et aqueduc) sur le chemin du Trait-Carré sur une longueur d'environ 200 mètres. En plus, une traverse sous un chemin de fer, la séparation des réseaux d'égout, le prolongement du réseau de distribution d'eau potable et la reconstruction de la structure de la chaussée associée aux travaux font aussi parti du projet.

### **Entente de déneigement avec la Ville de Beaugrand :**

Nous en sommes au début de notre troisième année d'entente avec la Ville de Beaugrand pour le déneigement du territoire de notre municipalité.

Avec cette entente, nous avons l'avantage de partager le risque avec notre partenaire, la Ville de Beaugrand (peu de précipitation coûte moins cher et plus de précipitation coûte plus cher). Par contre, l'entrepreneur privé qui doit assumer seul ces risques en tient compte bien entendu dans sa soumission.

Suite à une question d'un citoyen, à la séance du conseil du 1<sup>er</sup> décembre dernier, M. le maire et le directeur général ont brossé un tableau comparatif entre les coûts de l'entente de déneigement avec la Ville de Beaugrand versus une simulation des coûts avec un entrepreneur privé. Pour la dernière année nous avons réalisé une économie de l'ordre de 30 000\$ et cela, sans diminuer la qualité du déneigement sur notre territoire.

## **Prochaine activité de financement du Festival de l'Oie des Neiges**



**Souper tourtière  
et soirée rétro  
avec le groupe DIAMONDS**



**Samedi le 21 février 2015 – 18h00  
Centre Sainte-Anne**

**Cartes en vente dès maintenant**

**Coût : 20\$ / personne**

**Pour informations**

**418-827-1581**

**418-575-4539**

*Lucie Racine, conseillère*

## FÊTE D'HIVER



# Soirée de patinage aux flambeaux !



**Venez célébrer les joies de l'hiver en famille, entre amis à la patinoire !**

La traditionnelle soirée de patinage aux flambeaux aura lieu le **vendredi 6 février 2015**.

Il est temps d'inscrire cette date à votre agenda.

**Début des activités à compter de 18h30**

Animation, maquillage pour enfants, spectacle,  
chocolat chaud, dégustation d'un gâteau et plaisir sont au programme.



**Bonhomme Carnaval viendra nous rendre visite vers 20h00**



*Lucie Racine, conseillère municipale*

*Bruno Guilbault, conseiller municipal*